

Grammaire : La phrase interrogative

La **phrase interrogative** (ou phrase de type interrogatif) est employée pour formuler une question ; c'est un type de phrase qui doit être considéré au sein de l'ensemble des types de phrases possibles ; toute phrase appartient à l'un de ces quatre types, qui ne peuvent pas se combiner entre eux.

- Phrase déclarative
- **Phrase interrogative**
- Phrase impérative
- Phrase exclamative.

I – L'interrogation totale ou partielle (fermée/ ouverte)

Une **interrogation (question) totale, ou fermée** est une question à laquelle il n'est possible de répondre que par *oui* ou par *non*. Toute question donnant lieu à une réponse autre que oui ou non est appelée **interrogation partielle, ou question « ouverte »**. L'interrogation partielle porte sur une partie seulement de la phrase, alors que l'interrogation totale (d'où son nom !) porte sur l'ensemble de la phrase, comme les deux exemples suivants le montrent :

- *La plage est-elle accessible aujourd'hui ?*

La seule réponse possible à cette question est oui ou non, ce qui fait qu'il s'agit d'une **question totale** : la réponse complète serait en fait une phrase déclarative négative : *Non, la plage n'est pas accessible aujourd'hui.*

- *À quoi sert cet outil ?*

La réponse à cette question sera plus développée. Par exemple, on pourrait répondre : *Il sert à couper des branches d'arbres.* Il s'agit donc d'une **question partielle**.

II – Comment construire une phrase interrogative ?

La phrase interrogative se construit à partir de la phrase déclarative de plusieurs manières, qui dépendent de facteurs très variés, dont celui du niveau de langue, de la nature de l'interrogation, etc. On distinguera principalement les procédés suivants :

a- L'inversion du sujet et du verbe (interrogation totale)

Phrase déclarative
Tu es contente d'être ici.

Phrase interrogative
Es-tu contente d'être ici ?

Remarquez que dans ce cas on ajoute un **trait d'union** entre le pronom et le verbe lorsque ceux-ci sont inversés. Il arrive également que l'on ajoute un « t » permettant la liaison avec le pronom qui suit, si celui-ci débute par une voyelle, par exemple : *Ecoute-t-il ?* Dans ce cas, on utilise deux traits d'union, et non une apostrophe !

Attention : parfois, quand le sujet du verbe est un nom, et non un pronom, l'inversion du sujet est effectuée grâce à un pronom de reprise du nom.

Phrases déclaratives
Ta voiture fonctionne.
Ce film t'a rendu triste.

Phrases interrogatives
Ta voiture fonctionne-t-elle ?
Ce film t'a-t-il rendu triste ?

b- L'ajout de l'expression *est-ce que* (interrogation totale)

Phrase déclarative
Tu es contente d'être ici.

Phrase interrogative
Es-tu contente d'être ici ?

« **Est-ce que** » est une locution interrogative figée, invariable, qui est utilisée pour renforcer l'interrogation totale ; cette forme est en principe exclue du registre de langue écrite.

c- Utilisation d'un « mot interrogatif »

Ce terme englobe plusieurs natures grammaticales telles que des adjectifs interrogatifs (quel/quelle...), des pronoms interrogatifs (qui, que quoi, lequel, laquelle...) ou encore les adverbes interrogatifs (combien, comment, où, pourquoi...)

III. Interrogation et registre de langue

- Registre oral. Interrogation marquée par la seule intonation montante. *Tu viens ?*
- Registre oral, standard. Interrogation marquée par l'ajout de la locution interrogative « est-ce que ». *Est-ce que tu viens ?*
- Registre plus soutenu, langue écrite. Interrogation marquée par l'inversion du sujet. *Viens-tu ?*

III. L'interrogation indirecte

Tout ce qui précède relève de l'interrogation directe, mais l'interrogation peut également être indirecte, dans le récit ou dans le discours rapporté. Dans ce cas l'interrogation est formulée par une proposition subordonnée, complément d'un verbe de parole tel que « demander ». Ces phrases ne sont pas suivies d'un point d'interrogation, et ne sont pas accompagnées, à l'oral, d'une intonation montante.

- Quand il s'agit d'une interrogation totale, la subordonnée est introduite par la conjonction de subordination « si », exemples : Paul m'a demandé « Es-tu malade ? » → Paul m'a demandé **si** j'étais malade.
- Quand il s'agit d'une interrogation partielle, la subordonnée peut être introduite par différents mots interrogatifs : Paul m'a demandé : « Qui a frappé à la porte ? » → Paul m'a demandé **qui** avait frappé à la porte.

Remarque : la plupart des modifications demandées par le passage de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte relèvent des mêmes phénomènes que ceux que l'on observe dans le passage du discours direct au discours indirect, dont l'interrogation indirecte est l'une des modalités particulières.

IV. Les valeurs de l'interrogation

Obtention d'information	Paul viendra-t-il ?
Demande de confirmation	Nous sommes bien lundi ?
Expression déguisée d'un ordre	Vas-tu enfin dire la vérité ? Peux-tu éteindre ton téléphone ?
Question rhétorique ou oratoire (On n'attend pas de réponse)	Qu'est-ce que tu en sais ? Ne nous a-t-il pas déjà menti ?

Exercice 1 : *Soulignez les interrogations totales d'une couleur et les interrogations partielles d'une autre.*

CLAIRE. – Penchez-vous davantage et vous regardez mes souliers. (*Elle tend son pied, que Solange examine.*) Pensez-vous qu'il me soit agréable de me savoir le pied enveloppé par les voiles de votre salive ? Par la brume de vos marécages ?

SOLANGE, à genoux et très humble. – Je désire que Madame soit belle.

CLAIRE, elle s'arrange dans la glace. – Vous me détestez, n'est-ce pas ?

Jean Genet, *Les bonnes*, 1947.

Exercices 2 : a) *Dans cet extrait, placez les interrogations directes entre crochets, entourez les mots interrogatifs, encadrez les sujets et surlignez les verbes.*

Comment ? Vous admirez cela ? Eh bien ! c'est du joli ! Mais qu'est-ce que cela peut vouloir dire ; est-ce qu'un homme n'est pas autant qu'un autre ? Qu'est-ce que cela peut faire qu'il soit duc ou cocher s'il a de l'intelligence et du cœur ? (...) Et vous osez citer cela ?

Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913.

b) *Transformez les interrogations directes en interrogations indirectes.*